

BULLETIN DE LA FRATERNELLE DES DEMINEURS DE BELGIQUE

AFFILIE A L'U.P.A.C.

Sommaire

	page
1. Cinq ans après...	1
2. En feuilletant les archives	2
3. Bérets noirs pour tous	3
4. A la Section Liégeoise	4
5. Fraternelle	5
6. Le Statut du Combattant 40-45	6
7. Une question Sheakespearienne	7

M A I
— 1951 —

TRIMESTRIEL
— Numéro 2 —

Secrétariat : 30, rue Saint-Jean, Tervueren.
Rédaction : Caserne 7/8 - Berchem-Anvers

BULLETIN **LE DEMINEUR** TRIMESTRIEL

de la Fraternelle des Démineurs de Belgique

SECRETARIAT

30, RUE SAINT-JEAN - TERVUEREN

C. C. P. 75.37.94 - - Téléphone 57.31.64

REDACTION

CASERNE 7/8 - BERCHEM

—— Téléphone : 39.40.67 Anvers ---

Cinq ans déjà . . .

Voici cinq ans que par l'établissement de ses statuts notre fraternelle dressait son acte de naissance.

Cinq ans déjà que par une belle matinée nous allions parcourant les rues de Jette, où nous étions acclamés par les habitants, après avoir été reçus par l'Administration de cette belle Commune de l'agglomération bruxelloise. C'est là aussi que au cours de l'après-midi allait se tenir les assises de notre première assemblée générale. Cinq ans déjà...

Voici que aujourd'hui notre belle fraternelle va fêter ses cinq premières années d'existence officielle. Elle est cependant un peu plus âgée, nous le savons bien, car elle est née un peu plus tôt, là bas dans les champs de mines dès les premiers jours de travail. Elle a pris corps dans le fraternel coude-à-coude, elle est enfant de nos joies mais surtout de nos peines. Elle est faîte du meilleur de nous-même et cependant nous lui devons déjà beaucoup. C'est pourquoi nous devons encore l'aider à grandir et à devenir encore plus prospère.

Avec les Anciens Officiers du IIe Bataillon à Bruges

Comme l'an dernier, les anciens officiers du 2me Bataillons et du Secteur Flandres se sont réunis le 4 mars 1951 en un banquet intime, à l'Hôtel Wellington à Bruges, à l'effet de commémorer le deuxième anniversaire de la création de ces unités.

Une vingtaine d'anciens entouraient leur ancien Chef de Corps, le sympathique Major Samyn.

Le Chef actuel du S. E. D. E. E., le dynamique Major Porrewijck, avait tenu à être présent à ces agapes et montrer ainsi la profonde sympathie dans laquelle il tient les anciens du 2me.

Une seule ombre au tableau ; l'absence de notre vénéré Chef, le Général Sevrin, qui avait été victime d'un assez grave accident de roulage. Un télégramme de sympathie lui fut adressé pour le féliciter d'avoir heureusement échappé à cet accident.

Une atmosphère cordiale ne cessa de régner dans cette réunion intime, les bonnes blagues fusaient et un menu copieux et démocratique maintint la bonne humeur chez les convives.

Au dessert, le Major Samyn fit ressortir le sens à attacher à ces réunions annuelles et le Major Porrewyck remercia les anciens pour leur collaboration du passé et leur bel esprit de corps et montra, chiffres en mains, que ceux qui sont encore sur la brêche suivent la trace de leurs aînés.

Le Commandant George se fit l'interprête des camarades présents pour assurer le Major Samyn de leur attachement toujours vivace et que ce banquet était désormais entré dans la tradition.

Figurèrent au tableau d'honneur de cette année : la 2me et la 4me compagnies qui avaient délégué **tous** leurs officiers.

A qui la palme pour l'an prochain ?

NOTRE TRÉSORIER NOUS DIT...

En feuilletant les Archives . . .

Il parait qu'en vue de gagner du temps lors de la prochaine assemblée générale à Bruges, cette année, on supprimera la lecture du rapport du secrétaire et trésorier de la Fraternelle.

A l'entrée de la séance, chaque membre recevra une notice reproduisant le bilan et où se trouveront également exposées les principales activités de notre Association au cours des douze derniers mois.

Bien que n'étant pour rien en la mesure décidée, je dois avouer que ma « dolce farniente » atavique m'y fit applaudir à deux mains : pas de rapport à préparer, pas de lecture à faire... chouette !

Oui, mais je n'avais pas compté sur l'existence de notre cher rédacteur, notre Bob, ce traître toujours à l'affût... d'un article.

« Et puisque que... » et voilà comment j'ai été amené à feuilleter pour vous les archives de notre Fraternelle afin de vous brosser un tableau de toutes les activités de cette association depuis la date de sa création, en mars 46, jusqu'à ce jour.

* * *

Croyez-moi, ce n'est pas rien comme documents, comme papiers de toutes sortes que des archives d'un groupement tel que le nôtre comptant plus de 1.200 membres, ayant à se pencher sur le sort de septante veuves, d'une centaine d'orphelins, de deux cents invalides et de nombreux anciens en quête d'emploi; d'une Fraternelle ayant pris à cœur de faire aboutir toute une série de revendications morales et matérielles de ses membres, anciens démineurs.

Rien que les P.V. (procès-verbaux) de séance des C.A. (conseils d'administration) constituent déjà un formidable dossier.

Avec une régularité digne d'éloges, chaque mois, depuis mars 1946, le C.A. se réunit; chaque séance d'une durée de trois heures en moyenne donne lieu à un P.V.

Lorsqu'un problème particulier se présente, tel l'établissement du cahier de revendication, un Comité restreint est formé.

Chacune de ses réunions donne aussi lieu à un P.V.; des propositions sont élaborées et un rapport final est établi.

Et voici un nouveau dossier à joindre aux précédents.

En sus, vient s'ajouter toute la volumineuse correspondance de notre secrétariat, des centaines de lettres nous adressées par nos membres et la copie des réponses fournies; toute la correspondance échangée entre la Fraternelle et les autorités ou organismes dont l'intervention a été à un moment jugée utile.

C'est à en devenir fou !

En résumé, il faudrait un volume pour retracer, même succinctement l'ensemble du travail qui a été, là, accompli, au jour le jour.

* * *

Tout au plus, me sera-t-il permis de citer, à bâtons rompus, quelques faits les plus saillants de ce que fut l'activité de notre Fraternelle sous l'impulsion de son C.A. au dynamisme toujours aussi puissant qu'aux premiers jours; mais certainement me sera-t-il reproché d'avoir laissé dans l'oubli maints faits importants...

Le C.A. s'est toujours fait un devoir de satisfaire pleinement aux principes de l'article 2 des statuts de notre association : « Venir en aide aux veuves, orphelins, invalides, blessés du déminage et membres momentanément dans le besoin ».

Depuis mars 46, jusqu'en mars de cette année : 1.800.000 fr. furent distribués par ses soins et sous son contrôle.

Pour la Saint-Nicolas de nos orphelins et à l'occasion de leur première communion, indépendamment de l'intervention des sections, la Fraternelle déboursa une somme de plus de 150.000 fr.

* * *

Aider les familles, c'était déjà très bien, mais il y avait un autre devoir impérieux à remplir, cultiver le souvenir de nos morts ! C'est à leur mémoire que de nombreux monuments furent élevés sur toute l'étendue du territoire national.

Pour rappeler à nos populations et à notre jeunesse de demain l'héroïsme de nos démineurs, tout un stand réservé aux services du déminage fut installé au Musée Royal de l'Armée.

En vue de la propagande et pour mieux faire connaitre à nos concitoyens la part accomplie par nos anciens, la Fraternelle prit sur elle d'éditer et de publier une brochure : « Nos Démineurs ».

Dans le même but et aussi en celui de trouver les fonds nécessaires à alimenter sa caisse, notre C.A. encouragea l'organisation de multiples expositions et de nombreuses fêtes; au cours de ces manifestations, on procéda au recueillement de dons, à la vente d'insignes, de cartes souvenirs et on organisa diverses tombolas.

A la simple lecture des projets réalisés par ces diverses manifestations, on peut juger des résultats magnifiques qui ont été atteints. Globalement les bénéfices se chiffrent à plus de deux millions et demi; chiffre record dont aucune Fraternelle ne peut certainement se vanter.

* * *

Chaque assemblée générale fut l'occasion de magnifiques manifestations en la ville, siège de cette réunion.

Mais à côté de celles-ci, il y eut encore moultes autres manifestations. A leur organisation toujours impeccable est dû le succès chaque fois remporté tant auprès du public que de nos membres.

Vous rendrez vous bien compte des heures et des heures qui durent être consacrées à la réalisation de tout ce programme rapidement énuméré ci-dessus ?

Dites-vous bien qu'il n'est dû qu'au dévouement d'un petit noyau d'entre nous, toujours les mêmes qui furent partout et toujours sur la brèche.

Oh ! leur liste ne serait pas longue à établir, une trentaine de noms tout au plus, mais leurs propriétaires ne sont pas gens à rechercher l'éloge ou la récompense. Ce qu'ils ont fait et feront encore est dicté par leur cœur et leur conscience.

Leur dévouement n'en est que plus magnifique.

* * *

Qelles furent encore les tâches accomplies par notre C.A. :

L'édition d'un bulletin périodique « Le Démineur » et la recherche constante de l'amélioration de sa présentation. Ce bulletin doit servir non seulement de trait d'union entre le C.A. et les membres de la Fraternelle, mais également doit servir à maintenir le contact avec nos sympathisants extérieurs.

Le C.A. s'occupa de l'impression et de la distribution d'un diplôme d'honneur à chaque ancien démineur; il fit choix d'un insigne pour nos membres, ainsi que du bérêt orné du badge de déminage.

Le C.A. a aussi saisi toutes les occasions de nous attirer les sympathies des grandes associations patrioitques : UFAC, ONAC, UNIC, etc. C'est pour cette raison qu'elle n'a jamais manqué de répondre aux diverses invitations de ces organismes d'assister à l'une ou l'autre cérémonie ou manifestation en ou hors du pays.

Depuis mai 1947, notre association est affiliée et représentée à la COFAC. Deux de nos membres sont administrateurs au CNA de l'UFAC; depuis février 1949, nous adhérons à l'Union de la Presse des Combattants.

(voir suite page suivante)

Hello !!... les bérets noirs



L était une fois... une belle et très ancienne ville, que d'aucuns disent morte, que d'autres appellent la «Venise du Nord», mais que tous les chantres et les poètes se sont plû ou se plaisent encore à glorifier en des odes, toutes de tendre sentimentalité.

Il était une fois... une multitude d'hommes défilant martialement dans les murs et le long des archaïques canaux de l'ancestrale cité.

Ils allaient graves et résolus, montrant aux badauds venus pour les saluer, leurs faces pleines d'une mâle énergie, leurs faces burinées par la pluie et le soleil.

Ils allaient..., ils allaient, innombrables, suivant un drapeau sur lequel, avec dévotion, ils fixaient leur regard, pendant qu'à toute volée, sonnaient les cloches du Beffroi.

Ils allaient, la tête couverte d'un bérêt noir, et toutes ces têtes moutonnantes semblaient être une mer, ondoyant par matin de calme brise.

Et le peuple conquis par un tel déploiement de force virile, était ravi et médusé, il comprenait enfin qu'il se devait d'applaudir, ces hommes, ces démineurs, et toujours sonnaient les cloches.

* * *

Misère de misère de sort ! ce n'était qu'un rêve, un rêve du petit jour, lorsque lourdement on se rendort après qu'a grelotté la sonnerie du réveil-matin.

Les cloches ? elles sonnaient pourtant, mais à l'église toute proche ; les applaudissements ? « zut et rezut », c'était ma femme qui, avec cruauté et jalousie, tambourinait sur la porte de la chambre, afin de me sortir des bras de Morphée.

Nul besoin de la « Clef des Songes » pour expliquer mon rêve. Il n'était que la stricte image d'une immense prétention.

La prétention est un vilain défaut, mais dans ce cas, est-ce encore un défaut ? Qu'il serait beau ce rêve, s'il devenait réalité !

Qu'il serait beau de nous voir le 15 juillet à Bruges, formant un groupe compact, de voir la foule impressionnée par le déferlement de ces démineurs, portant fièrement le béret noir, surmonté de notre badge, la bombe or et noir sur fond rouge.

Déjà à Namur, l'an dernier, nous eûmes cette intense satisfaction. Ne vîmes-nous pas notre Président, le Général Sevrin et le Major Samyn prêcher par l'exemple. Beaucoup de nos Camarades, surtout les Flamands, avaient respecté le mot d'ordre. Mais pourquoi, tous ne portaient-ils pas cette symbolique coiffure ? Oui, pourquoi certains de nos dirigeants, certains de nos Chefs d'hier et d'aujourd'hui, n'avaient-ils pas suivi la bonne voie ? Ne dit-on pas que l'exemple vient d'en haut ? Un bon mouvement, Messieurs, et puis le béret, cela rajeunit tellement.

Mais pourquoi encore, notre charmante marraine n'était-elle pas coiffée de la sorte ? Oublierait-elle, qu'elle représente pour nous, la blonde étoile que nous suivons pour sa gentillesse et son si sympathique sourire. Et puis, Marraine, cela ferait si bien sur votre jolie tête (flatteur, va !...)

Mais pourquoi encore, et ça c'est le comble, notre rédacteur national Bob Dem, alias Robert Piéreuse, était-il coiffé de son couvre-...1er chef ?, et ça, alors qu'il avait été chargé, l'an dernier, par votre serviteur, de mettre en page un article intitulé « Or et Noir, sur fond rouge » !

Prends garde, ce 15 juillet à Bruges, car nous serions capable de te laver la tête au shampooing « Bob » et de te « Dem »... énager sans ménagement, si par hasard, tu omettais de respecter la consigne :

« BERET NOIR, POUR TOUS »

TEMPETE.

En feuilletant les Archives ...

(suite de la page précédente)

Enfin des délégués de notre association ont participé aux divers travaux de la Commission Lebert et à cette occasion un superbe Cahier des Revendications morales et matérielles a été monté et distribué partout où il était jugé nécessaire.

* * *

Indépendamment de tout ceci, à plusieurs reprises, des démarches furent directement entreprises par le Comité en vue d'obtenir audience auprès des Ministres de la Défense Nationale successifs. Ces audiences eurent toujours lieu dans un large esprit de compréhension réciproque et donnèrent toujours des résultats fort appréciables.

Le C.A. a noué avec les démineurs des pays voisins des relations de bonne amitié. Cette année, nous aurons le grand plaisir de voir les fortes associations britanniques, françaises et hollandaises représentées à notre Assemblée Générale.

Le C.A. a encore... , mais quitte à laisser dans l'ombre combien de travaux fournis par le Comité organisateur de la Fraternelle, et par un certain nombre de collaborateurs des diverses sections, je décide de m'arrêter ici.

C'est ainsi que j'aurais encore eu à vous parler des drapeaux et fanions dont ont été dotées la Fraternelle et ses sections ; de la « Marche des Démineurs » et de la reconnaissance officielle de cette musique de M. Motte.

J'aurais dû vous entretenir des multiples enquêtes faites en vue de déterminer les secours à allouer à tel ou tel membre; des centaines de démarches faites pour caser certains d'entre nos membres malchanceux.

J'aurais dû vous parler des interventions de notre secrétariat auprès des commissions d'invalidité, ou même devant la Justice en faveur de certains camarades.

* * *

Mais il y a vraiment trop à rapporter, vous comprenez, cette fâcheuse « dolce farniente » ...

Enfin j'espère avoir soulevé pour vous un petit coin du voile et de vous avoir laissé entrevoir tout ce qui se joue derrière le décor de notre belle Fraternelle, la Fraternelle des Démineurs.

Mais vrai, plus jamais, on ne m'aura à feuilleter les archives...

Commandant DIEU.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LIÉGEOISE

★ ★ ★

C'est dans les salons de l'U.F.A.C. de Liège, que s'est tenue le dimanche 18 mars, l'Assemblée Provinciale de la Section de Liège.

Dès 9 h. 30, une gerbe fut déposée au Mémorial de l'U. F. A. C. en présence de MM. Bertrand, adminsitrateur, Kennis, secrétaire permanent et le Comité de la Fraternelle.

A 10 heures, s'ouvrit la séance. M. l'Aumônier Jacquemin empêché, s'était fait excuser, le camarade Lallemand assuma la présidence. Furent remarquées les présences de M. le Capitaine Vanderydt, Président d'Honneur, M. le Commandant Dohet, Chef du Peloton de Liège et M. le Capitaine Lenaerts.

Le Camarade Lallemand, respectant un pieux usage, fit observer une minute de silence à la mémoire de nos disparus. Ensuite, il fit part de son profond découragement et de l'amertume qu'il ressentait, de constater le peu d'empressement que mettent les membres à répondre à la convocation qui leur fut adressée. Il établit un parallèle entre la fête de Saint-Nicolas qui avait réuni près de 350 personnes et la présente réunion, où à peine 30 membres sont présents. Il définit les raisons de cette carence, en qualifiant de bas matérialisme l'intérêt que portent les membres à assister à une fête où l'on reçoit des cadeaux, alors qu'ils s'absentent en bloc, là où ils devraient être pour épauler leurs dirigeants.

Il stigmatise encore l'absence des veuves, à qui cependant un pressant appel avait été adressé et constate qu'une seule d'entre elles y a répondu et qu'une autre s'est excusée, étant malade.

Il définit encore une autre raison de cet absentéisme, en en recherchant les causes dans l'action pernicieuse de certains membres qui, n'ayant jamais eu à profiter directement des bienfaits de la Fraternelle, ou de certains autres qui, après en avoir profité, sapent insidieusement les fondements de celle-ci en entraînant à leur suite, les éternels mécontents qui composent une société.

En l'absence du Président, il donne lecture du rapport moral et procède de même pour le procès-verbal d'activité, tâche dévolue habituellement au Secrétaire, celui-ci toutefois absent pour raison de maladie et d'ailleurs démissionnaire.

Le camarade Trésorier Nélis donne ensuite lecture du rapport de la Trésorerie dans lequel nous notons des rentrées substantielles grâce à l'initiative des camarades Simon, Schoumaker et Lallemand. Une mention spéciale est adressée au Capitaine Vanderydt qui parvint cette année à faire rentrer plus de 30.000 fr. dans la caisse, grâce à son esprit d'initiative.

En début de séance, l'Assemblée fut mise au courant de l'accident dont fut victime notre Président fédéral, le Général Sevrin, il est décidé sur le champ de lui adresser un télégramme de prompt rétablissement.

Le point de l'Ordre du Jour « Election » étant abordé, les Camarades sortants et rééligibles sont à nouveau honorés de la confiance de l'Assemblée par applaudissement, à savoir :
à la Vice-Présidence : M. Lallemand.
à la Trésorie : L. Nélis.
au poste de Commissaires : F. Van Mullen, P. Dewandel.

La démission de J. Reul de sa fonction de secrétaire, lui étant accordée, cette mission est confiée au Camarade Haegdorens. De ce fait, une place de Commissaire étant libre, il est fait appel à un candidat, le Camarade Tahir accepte et est élu par applaudissement de l'Assemblée.

Le Comité propose à l'Assemblée, que soit créée en dehors du Comité, la fonction d'Assistante Sociale, les membres présents marquent leur accord.

La candidature de Madame Veuve Boveroux étant présentée, celle-ci est élue et admise à l'essai pendant un an, soit jusqu'à la prochaine Assemblée Provinciale de la Section.

Après échange de vues entre les membres et le Comité, sur diverses questions, nous avons eu le grand honneur de recevoir à notre Tribune, les représentants de la Fédération Nationale des Vétérans du Roi Albert.

M. le Lieutenant-Général Mozin, Président, s'était fait excuser et remplacer par M. Joyeux, Président Administratif, entouré de M. Gysselinckx, Président Provincial, M. le Major Rolland, Président local et plusieurs membres de cette belle association.

Tour à tour, MM. Joyeux, Gysselinckx et Rolland, prirent la parole afin de définir les buts de l'œuvre dont ils assument la direction et magnifièrent ardemment cette grande figure de l'histoire : Albert Ier. Ils eurent pour notre association, des paroles qui nous allèrent droit au cœur.

Dans le bar de l'U.F.A.C., nous eûmes l'honneur de déposer un corbeille de fleurs au pied du buste du Roi Chevalier, pendant qu'en sourdine était jouée la « Brabançonne ».

Le Camarade Lallemand dévoila enfin un magnifique cadre contenant une plaquette en bronze à l'effigie du grand Roi.

Au nom de notre section, il en fit cadeau à la F.N.V.R.A. M. Joyeux, après des remerciements émus, pria la Maison de l'U.F.A.C. de bien vouloir en assurer la garde fidèle, ce à quoi M. Bertrand, Administrateur, s'engagea à faire de tout cœur.

Un vin d'honneur clôtura cette sympathique cérémonie au cours de laquelle se nouèrent de solides amitiés.

Le Rédac'

FRATERNELLE !

Fraternelle ! Hélas que de fois n'a-t-on pas usé et abusé de ce mot ! Il sert si souvent de paravent, que sa belle signification a perdu toute sa haute portée initiale...

Cependant, ce mot n'a pas perdu tout son sens profond, pour tous. Il ne l'a pas perdu pour ceux-là, qui se sont liés par une amitié sincère, éclose au cours de travaux dangereux effectués dans un commun mépris de la mort, lorsque, animés par l'esprit du devoir, ils ont risqué leur vie pour libérer effectivement leur beau pays, et savoir leurs compatriotes hors de danger.

Chers camarades, ce mépris de la mort qui vous animait alors atteignait au pur héroïsme. Cependant vous avez accompli votre tâche en toute simplicité, sans hésitation, même quand la mort impitoyable, toujours présente sur les champs de mines, décimait vos rangs.

C'est au sein de ces dangers bravés en commun, dans la foi en votre noble tâche, qu'est née cette vraie fraternité qui n'est durable que parce qu'issue d'une haute mission.

Et c'est dans cette vraie fraternité que vous trouviez un peu de réconfort quand l'un des vôtres tombait affreusement mutilé, sur un champ de mines... quand cette atroce vision de la femme, des enfants, des êtres chers laissés par le malheureux... vous faisait penser à votre foyer..., et à ce que le lendemain, ce pourrait être votre tour !

Les solides liens de camaraderie qui s'étaient forgés dans ces durs moments ne se sont pas relâchés lorsque vous êtes retournés à la vie civile... et vous l'avez bien senti en souffrant tout aussi intensément lorsque les journaux vous apprenaient qu'il y avait une nouvelle victime du déminage.

Si pour beaucoup de vos frères, le retour à la vie civile a été handicapé par une invalidité, pour les autres, le souvenir de leur glorieux travail est indissolublement lié à celui des camarades disparus ou mutilés, à celui des veuves ou des orphelins laissés seuls devant les dures réalités de la vie. Maintenant, comme jadis sur les champs de mines, votre pensée doit d'abord aller à ceux-là.

Et c'est pour eux en premier lieu que votre Fraternelle lutte, pour les aider dans les premiers moments, pour sauvegarder leurs droits et leurs intérêts.

Mais c'est votre devoir à tous, de coopérer à cette lutte pour faire obtenir la reconnaissance de LEURS droits, de VOS droits, de DROITS qui ont déjà été reconnus à d'autres méritants comme les prisonniers politiques et les réfractaires du travail, et qu'en conscience, vous, Démineurs, pouvez et devez revendiquer.

Non, votre Fraternelle n'est pas un vain mot ! Vous l'avez prouvé jadis, vous tous Camarades « pékins » par votre bel esprit de solidarité ; quant aux camarades encore en service, cet esprit, ils ont à cœur de le conserver vivace !

Tous vous le prouverez une fois de plus, et d'une façon tangible, en assistant nombreux à notre Assemblée-Congrès qui aura lieu cette année, le 15 juillet, dans le cadre grandiose de Bruges, sur l'invitation de vos camarades flamands.

V. C.



Tous à Bruges, le 15 juillet !

La Section de Liège communique que :

par suite de modifications intervenues dans la topographie des lieux où se situe le Siège Social de la Section, celui-ci, qui anciennement était chez

Monsieur LALLEMAND,
87, rue Large Voie à Jupille

est actuellement installé au

105, rue Large Voie à Jupille

Prenez en note pour vos correspondances futures.

Hyménée

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage du
Lieutenant COGNEAU Maurice
avec Mademoiselle Godelieve de SCHRIJVER

A propos du Statut du COMBATTANT 1940-45

Nous extrayons les lignes qui vont suivre de l'article « ALERTE », paru dans le n° 3 du « Chasseur Ardennais ».

Nous apprenons de très bonne source que les services du Ministère de la Défense Nationale qui préparent - lentissimo - le statut du combattant 1940-45 méditent d'accorder la carte de combattant et donc le titre officiel de combattant, uniquement à ceux qui ont servi un an au moins dans les forces armées, entre le 10 mai 1940 et le 8 mai 1945. Ainsi, les combattants des dix-huit jours, ceux des Ardennes, du Canal Albert, de la Dendre et de la Lys ne seraient pas « officiellement » combattants. Par contre, seraient sacrés (c'est le cas de le dire) combattants, notamment tous les plantons, greffiers et autres ronds-de-cuir des bureaux de Londres, ainsi que sans doute, les lieutenant-général (sic) des « Civil Affairs » et ses colonels, majors, etc... ersatz. C'est vraiment fort de café !

Il y eut certes de purs héros parmi ceux qui furent à Londres pendant la guerre, mais il se trouvait aussi parmi eux pas mal de résistants accidentels, qui n'eurent jamais le désir de combattre.

Si l'information que nous reproduisons est exacte, et notre confrère « Le Chasseur Ardennais » semble bien sûr de lui, nous pourrions ajouter « Et nous alors, que devenons-nous dans ce statut, ou, si nous comprenons bien, les Démineurs paraissent être totalement oubliés ».

On sait en effet que les Troupes de Déminage n'ont été constituées qu'au début de 1945 (notamment en ce qui concerne les 1er et 2e Bataillon de Déminage) mais ce qu'on ignore le plus c'est que c'est précisément après le 8 mai 1945 que se place la plus grande partie des activités de ces unités.

Ainsi donc ce titre de combattant nous serait refusé une fois de plus. La première raison invoquée (voir articles des numéros de notre Bulletin) jusqu'ici était due au fait que les Démineurs avaient œuvré « Loin de l'ennemi », et voici maintenant qu'un second motif viendrait compléter le tableau parce que nous n'aurions pas servi un an entre le 10 mai 1940 et le 8 mai 1945.

Alors que nous revendiquons la Croix de guerre pour « Longues prestations » car il faut ajouter que les activités des Services de Déminage ne sont pas pratiquement terminées à l'heure actuelle et que plusieurs d'entre nous sont encore tombés en 1949, les services rendus seraient ainsi totalement méconnus.

Non ! C'est oubli n'est pas admissible; il ne se peut pas qu'un Statut du Combattant soit établi en nous excluant aussi totalement. Ce serait mettre en doute non seulement la sincérité de toutes les Autorités qui ont fait l'éloge des Démineurs, mais aussi méconnaître le sacrifice de nos morts, et ceci ne sera pas.

S'il faut qu'on fasse une exception pour les Démineurs, qu'elle soit faite. S'il faut reconsidérer la définition du mot « Combattant », qu'on se mette au travail tout de suite. Et s'il faut éclairer la lanterne des Services compétents du M.D.N. qu'ils lisent s'ils ne l'on fait déjà l'extrait ci-dessous d'un article (1) paru dans le journal « Le Soir » du 15-12-50, où le mot « Combattant » apparait avec une signification nouvelle mais combien complète.

La lutte pour le pouvoir, pour le prestige, pour le maintien des privilèges est, selon ce militaire philosophe, historiquement continuelle; elle est menée, tantôt par les moyens de la paix, tantôt par les moyens de la guerre. Encore Clausewitz admettait-il une nette démarcation entre les deux phases. Une guerre n'existait qu'à partir du moment où elle était formellement déclarée; elle cessait par la signature d'un traité. Il y avait des « objectifs militaires », distincts des autres, de même qu'il y avait des « combattants », et des « non-combattants ». D'où des lois, des règles, des conventions qui stipulaient la conduite à tenir selon les circonstances.

Aujourd'hui, ces différences pratiquemment, n'existent plus. D'abord, au sein des armées en uniforme, la plus grande partie des « mobilisés » exercent des fonctions identiques à celles des « civils » en temps de paix : fonctions relatives aux réparations, aux communications, aux transports, à la recherche, etc., tandis que, par ailleurs, les combattants sans uniforme pullulent : partisans, espions, saboteurs, propagandistes et autres. Ensuite, l'industrie d'armement est virtuellement l'industrie tout entière; «l'économie de guerre» équivaut simplement à « l'économie tout court ». Enfin, la centralisation opérant dans tous les domaines entraîne cette conséquence que tous et tout dépendent de tous et de tout.

De fait, qu'est-ce qu'un objectif militaire : un fort ou une centrale électrique ? Qu'est-ce qu'un combattant : un homme de l'intendance en uniforme, un saboteur en veston, un émetteur d'ondes courtes à la radio ou un membre de cinquième colonne qui dirige une usine ou un journal ?

La Fraternelle des Démineurs de Belgique revendique le titre de « Combattant » pour tous les Anciens Démineurs, ceci n'est pas un fait nouveau, mais elle crie « vigilance » et fera tout ce qui est en son pouvoir pour que soient tenues les promesses qui lui ont été faites.

(1) Pour vaincre l'impérialisme soivétique — Marcel Grégoire « Le Soir » 15-12-50.

ETRE OU NE PAS ETRE ?



Cruelle question, profonde énigme, que celle que je vous pose aujourd'hui.

L'après-guerre que nous vivons présentement est-il responsable de cette crise d'indifférence ? est-il responsable de l'étroit égoïsme qui semble guider les actes de chacun et surtout ceux de la génération de l'entre-deux-guerres.

Ce grave problème est celui qu'essayent de résoudre tous les dirigeants d'associations, telles que la nôtre. Tous constatent avec tristesse, le peu d'emballement que marquent leurs compagnons, à se rallier sous la même bannière, alors que nous observons sans peine, la solidité des liens qui unissent indéfectiblement, les associations nées de la première guerre mondiale.

Faut-il en déduire que le fait d'avoir coudoyé la mort pendant quatre ans, terré dans l'immonde boue des tranchées, a contribué puissamment à l'unification des solides amitiés qui éclorent dans ces conditions.

Faut-il en conclure encore, que nos Anciens ont mieux que nous, compris que « L'Union fait la Force ».

Mais après le combat, ils continuèrent et continuent toujours, pacifiquement cette fois, à défendre leurs intérêts communs.

Que fût-il advenu de ces hommes, s'ils n'avaient formé ce bloc indestructible ? que seraient devenus leurs droits sacrés si tous, d'une voix imposante, ils ne les avaient pas exigés ?

Dès lors, que penser de nous, les jeunes, qui pour la plupart restons sourds aux appels angoissés que nous lancent à tous échos, ceux qui ont mission de nous défendre.

Une association n'est forte que par la masse. Que voulez-vous donc qu'elle représente, si le poids des voix qu'elle peut mettre dans la balance est insignifiant ?

Que voulez-vous donc que fasse une association qui, chargée de revendiquer vos droits auprès des augures gouvernementales ne représente qu'une infime partie de ses ayants-droits ?

Un peu de bon sens Camarades, réveillez-vous que diable, ouvrez tout grand les yeux, ne vous concentrez pas dans un étroit univers, là où vous laissez pourrir vos espérances. Jetez donc vos regards plus haut, plus loin, toujours plus loin. Un jour aussi vous serez vieux, il sera trop tard alors pour regretter votre inertie passée.

Pour vivre, il faut combattre, pour subsister il faut les moyens. Allez-vous donc vous figurer qu'ils viendront d'eux-mêmes vers vous. S'il en est ainsi, je vous crie « Casse-cou ». Ils vous faut les demander, fermement, patiemment, avec énergie. Chassez donc loin de vous ce bas matérialisme du résultat immédiat. On n'obtient rien sans peine.

Voulez-vous donc être comparé au chacal trop timoré pour abattre sa proie et qui attend qu'un autre l'ayant fait pour lui, la lui abandonne pour s'en repaître, s'il en reste. Ou encore voulez-vous être de ceux qui, ayant laissé lutter pour eux, s'empressent de réclamer un droit qu'ils n'ont rien fait pour obtenir ?

Une association n'est pas là uniquement pour permettre à quelques-uns de siéger derrière une table de Comité, ou pour la représenter à l'une ou l'autre manifestation. Elle est là, cette association, pour ne point vous laisser tomber dans un oubli trop souvent désiré par ceux qui ont tout intérêt à ce qu'il en soit ainsi. Elle est là encore pour aider ceux d'entre-vous que touche la gêne ou que frappe le malheur.

Dites-vous bien, Camarades, qu'il est grandement préférable d'être un membre qui verse annuellement sa quote-part à fond perdu, plutôt qu'un membre atteint par l'adversité.

Et c'est ici que je veux vilipender l'égoïsme. Si vous êtes de ceux qui jusqu'à présent ont nagé dans la coupe de la chance, il en est d'autres, et ils sont nombreux, que le destin a cruellement marqué. C'est à eux que vous vous devez entièrement.

Si, comme vos dirigeants, vous pouviez voir les infinies détresses qui atteignent certains d'entre-nous, vous comprendriez, et à moins que nous n'ayez un cœur de pierre, vous souscririez sans réserve à notre pathétique appel.

Etes-vous certain de n'être point un jour de ceux qu'il nous faudra aider ? Faites attention ! la vie a parfois de terribles revers.

Acquittez-vous donc de votre devoir, en nous apportant, non seulement votre appui financier, bien minime en vérité, mais surtout en épaulant ceux qui ont la charge d'être vos porte-paroles, et encore en ramenant au troupeau les brebis égarées. Et ainsi vous ferez œuvre utile.

Sans l'accomplissement de ces ultimes conditions, on reposera la question « ETRE OU NE PAS ETRE ? ».

M. LALLEMAND

LE PROGRAMME DE L'ASSEMBLEE GENERALE QUI AURA LIEU A BRUGES LE 15 JUILLET PROCHAIN, SERA COMMUNIQUE A CHAQUE MEMBRE PAR BULLETIN SPECIAL

EN VUE DE NOTRE ASSEMBLEE GENERALE



Cette année, ainsi qu'il a été décidé à Namur, notre Assemblée Générale aura lieu à Bruges, le 15 juillet prochain. Cette assemblée revêtira un peu l'allure d'un Congrès puisque elle consacrera les cinq années d'existence de notre Fraternelle et qu'une importante participation lui est d'ores et déjà assurée. La présence de délégations étrangères viendra en outre rehausser l'importance de notre assemblée, il s'agit notamment d'anciens démineurs anglais, français et hollandais.

Les Anciens du II Bataillon de Déminage auront à cœur de ne pas manquer cette unique occasion de se retrouver entre vieux camarades, ainsi que tous les Anciens démineurs en général.

La ville de Bruges offre cette année un intérêt accru par suite de l'effort particulier, au point de vue touristique, qui a été réalisé. Plus que jamais, cette belle cité flamande mérite son nom de « Venise du Nord ».

Le programme de l'assemblée a été conçu de telle sorte qu'il laisse largement place au temps nécessaire pour visiter les monuments et curiosités de la ville.

Bien que toutes ces choses soient universellement connues, il n'est pas inutile de rappeler que Bruges offre aux visiteurs de multiples aspects tant par sa cathédrale et son Beffroi que par ses Halles, ses musées, ses chapelles, son Béguinage et ses « minnewater », vestiges des temps passés et par ses constructions modernes, telle la nouvelle gare.

Celui qui n'a jamais vu Bruges ne peut manquer d'aller voir ce joyau incomparable et celui qui l'a déjà vu y trouvera certes de nouvelles satisfactions.

Alors pas d'hésitations...

TOUS A BRUGES LE 15 JUILLET.

Promesses

Un ministre disait naguère
Honneur aux morts des deux guerres
Honneur aux Invalides et Mutilés
De la Patrie ils ont bien mérité

Depuis la chanson ne change guère
Sur le même thème et le même air
Différents Ministres ont brodé
Sans pour cela tout réparer

En fait de discours vous les avez gâtés
De promesses vous les avez gavés
Mais à quoi bon ainsi perdre votre temps
Faut-il vous rappeler que celui-ci vaut de l'argent.

Peut-être les prenez-vous pour des fantoches
Ceux qui montent la garde du vivant reproche
Mais ceux-là n'ont rien promis qu'ils n'ont tenu
Faites-en autant, ils ne vous en demandent pas plus.

GERARD F.
extrait de « Ceux du IA »

ELECTIONS

Les élections auront pour but, conformément aux statuts, de pourvoir au renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

Pour être admises, les candidatures aux postes d'Administrateurs doivent être faites par écrit au Conseil d'Administration avant le 1er juin 1951.

Peut être élu administrateur, tout membre en règle de cotisation. Toutes les candidatures sont admises et il est à souhaiter qu'elles soient nombreuses. Il est à noter que les frais de transport occasionnés pour les déplacements en vue d'assister aux réunions du C.A. sont remboursés intégralement et enfin que les réunions du C.A. ont lieu dans la matinée du deuxième mardi de chaque mois au siège social (UFAC) à Bruxelles.

N. B. - Les membres suivants sont sortants et rééligibles : Sevrin, Dieu, Lhoost, Vanderydt, Lallemand, Cotton, Bertrand, Van Cleven, (remplaçant de De Backer), Piéreuse (remplaçant de Van Cleven).

Modification aux Statuts

En vue de faciliter les opératoins comptables du Trésorier, le Conseil d'Administration a pensé qu'il serait préférable de faire coïncider l'année sociétaire avec l'anné légale. A cette fin, la modification suivante est proposée, et devra être approuvée lors de l'Assemblée générale.

ART. 16 des statuts. - Remplacer le mot « MARS » par le mot « DECEMBRE ».

LIAISON BELGIQUE - ANGLETERRE

La Médaille de la Tempérance

« Watch and be sober »

A l'occasion de sa visite en Belgique en juillet prochain, le Capitaine Hunt, M.B.E., Président de la Fraternelle des Démineurs Anglais, désire mettre en compétition la « Médaille de la Tempérance » (qu'il serait plus exact d'appeler la « Médaille de l'Intempérance ») qu'il a conquise de haute lutte après des combats homériques et rabelaisiens.

Cette médaille qui se présente comme une décoration, possède toute une histoire.

Elle fut créée en 1897 par quelques humoristes de l'Armée des Indes Anglaises. Pendant la dernière guerre, les Démineurs anglais, qui en étaient les légitimes possesseurs, décidèrent de la mettre en compétition pour aider leur Fraternelle. C'est ainsi qu'en 1945, elle devint l'apanage de la 21me Cie de Bomb Disposal qui s'était révélée « l'Unité ayant consommé la quantité maximum de bière en l'espace de deux heures ». Par la suite, elle fut remise en jeu parmi les hommes, et ceux qui connaissent le Capitaine Hunt, ne s'étonneront pas du fait qu'il en est le possesseur attitré. Elle est maintenant hautement appréciée en Angleterre sous le nom dont il l'a baptisée, à savoir « Beer Disposal Medal ».

Afin de perpétuer les bonnes relations d'amitié formées entre les Démineurs Anglais et les Démineurs Belges, le Capitaine Hunt fait appel à tous les disciples de Cambrinus qui veulent bien s'affronter avec lui en une joute pacifique et fraternelle.

La réunion aura lieu le lundi 9-7-51 à 14 h. 30 au siège de la Brasserie Piedbœuf à Liège (après visite des installations) en présence des arbitres officiellement désignés et des spectateurs.

Qu'on se le dise !

NÉCROLOGIE

Le camarade MELS P. habitant Spa vient d'avoir la douleur de perdre son dernier né.

* * *

Nous apprenons d'autre part le décès de
Madame WAGENER
survenu le 27-4-51 - rue des Trisches, 83 à Ougrée

Gai, Gai, marions nous...

Humour télégraphique

Ci-dessous texte du télégramme, envoyé par les membres de son équipe, au Caporal Louis Vandekam de la Section de Liège à l'occasion de son mariage avec Mademoiselle Bertha Faymonville, célébré en l'église paroissiale d'Angleur le 5 mai 1951.

Les extrèmes se touchent dit-on
Après les mines désamorcées
et rendus nets nos horizons
A une autre mine parée
Tu vas te mesurer, fiston !
Puisses-tu de moultes années
Lever fièrement l'aiguillon
Pour le bonheur de la mariée
et le grand dam de l'édredon

Per augusta ad angusta

Notre camarade

PREHARPE, Marcel, Edouard, Noël

vient de se voir décerner par Arrêté Royal du 29-10-50 n° 161.

La croix de guerre 1940 avec Palmes et la Médaille de la Résistance

pour les actions suivantes :

Membre du Mouvement National Belge ;
Prit part a des actes de sabotage ;
Déroba des armes au profit de la Résistance et les transporta ;
Exécuta deux missions dangereuses ;
Participa à Vaux-les-Rosiers à un engagement avec la police ennemie ;
Prit part aux opérations de nettoyage aux environs de Bruxelles.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations.

LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE VIENT DE DEPOSER UN PROJET DE LOI ASSURANT LA GRATUITE DE L'INSTRUCTION A TOUS LES ORPHELINS DE GUERRE. VOILA CERTES UNE BONNE NOUVELLE.